

PLAN STRATÉGIQUE 2025- ÉCONOMIQUE 2030

HAUT
&
fort



**MRC des
Pays-d'en-Haut**



TABLE DES MATIÈRES

1. Mot du préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut	4
2. Mot du président du comité de développement économique	5
3. Le service de développement économique de la MRC	6
4. Une planification collective pour renforcer l'agilité économique	7
5. Une démarche harmonisée	8
6. Mise en contexte et diagnostic	9
6.1. Portrait démographique	9
6.2. Portrait économique	10
6.3. Portrait immobilier et infrastructures	11
7. Des constats pour orienter nos actions	11
8. Nos forces distinctives, moteur de développement	12
8.1. Vision	12
8.2. Leviers	13
8.3. Principes directeurs	13
8.4. Axes stratégiques et orientations	14
9. Actions phares 2025–2030	16
10. Remerciements	17



1. MOT DU PRÉFET DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Le développement économique n'est pas une fin en soi : il est le moyen de garantir à nos citoyens une véritable qualité de vie. Dans la MRC des Pays-d'en-Haut, nous croyons qu'une économie forte, diversifiée et innovante constitue le socle d'une communauté prospère, capable d'offrir de bons emplois, d'attirer une main-d'œuvre qualifiée et de soutenir des milieux de vie dynamiques.

Au fil des dernières décennies, notre tissu économique s'est bâti autour de nos atouts naturels, humains et culturels. Aujourd'hui, il nous faut franchir une nouvelle étape : consolider nos générateurs d'emplois et de richesses, stimuler l'innovation et préparer notre territoire à devenir plus résilient face aux défis qui s'annoncent. Ces défis sont nombreux : changements climatiques, pression des échanges commerciaux internationaux, instabilité des marchés, rareté de main-d'œuvre et vieillissement de la population.

C'est dans ce contexte que nous avons élaboré cette planification stratégique pour la prochaine décennie. Elle trace une feuille de route indispensable pour faire face à ces enjeux avec lucidité et ambition. Elle s'appuie sur une vision claire : transformer nos forces en leviers d'innovation, renforcer la compétitivité de nos entreprises locales et favoriser une économie inclusive, résiliente et durable.

Je tiens à souligner le travail exceptionnel des comités, des partenaires et des élus qui ont contribué à cette démarche. Ensemble, nous dotons notre MRC d'outils concrets pour guider nos décisions et assurer que notre développement économique demeure un vecteur d'attraction, de prospérité et de fierté pour toutes et tous.

André Genest
Préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut

MOT DU
PRÉFET



2. MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Avec cette planification stratégique, la MRC se dote d'un outil essentiel pour orienter ses actions au cours des prochaines années. Dans un contexte marqué par des défis économiques et démographiques, il était impératif de définir une vision claire et des priorités partagées.

Trois grands axes guideront nos actions. D'abord, maximiser le potentiel économique local en valorisant nos forces, nos secteurs phares et nos ressources naturelles pour stimuler l'innovation et la croissance. Ensuite, mobiliser les talents afin de bâtir une économie durable, en soutenant les entreprises, en favorisant l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et en misant sur des pratiques responsables. Enfin, développer un leadership territorial et une intelligence collective en renforçant la collaboration entre élus, entrepreneurs, organismes et communauté.

La démarche de planification s'est appuyée sur de nombreuses consultations avec nos partenaires socio-économiques. Ces échanges nous ont permis de mieux cerner les enjeux, de confirmer nos priorités et de proposer des solutions adaptées à la réalité des entreprises et des citoyens.

Cette stratégie est le fruit d'un travail collectif rigoureux. Elle constitue une feuille de route concrète qui guidera nos efforts pour renforcer l'attractivité du territoire, soutenir la croissance économique et assurer la vitalité de nos communautés.

Je souhaite également remercier sincèrement les membres du comité de développement économique pour leur implication et leurs contributions éclairées, qui ont été déterminantes dans l'élaboration de cette stratégie commune.

Jacques Gariépy
*Maire de la Ville de Saint-Sauveur
Président du comité de développement économique*



3. LE SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE de la MRC des Pays-d'en-Haut

Intégré à la MRC des Pays-d'en-Haut depuis près de 10 ans, le Service de développement économique (SDÉ) s'est rapidement affirmé comme un levier essentiel pour la vitalité du territoire. Afin de consolider son rôle, la MRC s'est dotée d'un comité de développement économique, rassemblant élus, partenaires socio-économiques et entrepreneurs de divers horizons. Ce comité joue un rôle stratégique en permettant de rester à l'écoute des enjeux réels sur le terrain et de développer des projets alignés sur les besoins concrets du milieu.

Grâce à une équipe multidisciplinaire engagée, le SDÉ offre aux entreprises un accompagnement stratégique, des ressources spécialisées et un accès privilégié à un large réseau de partenaires. En s'appuyant sur sa politique de soutien aux entreprises et sur le Fonds local d'investissement, la MRC dispose d'outils structurants pour encourager les projets innovants et stimuler le dynamisme économique de son territoire.

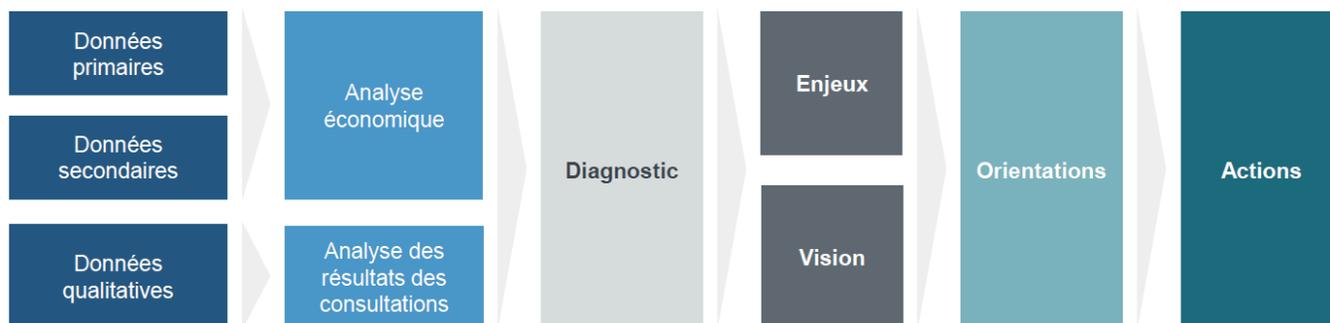
4. UNE PLANIFICATION COLLECTIVE pour renforcer l'agilité économique

En 2025, la MRC des Pays-d'en-Haut a mobilisé plusieurs acteurs du territoire afin d'élaborer sa planification stratégique économique.

À travers cette démarche, la MRC souhaite prioriser des actions structurantes qui renforceront son agilité face aux évolutions constantes du marché et des réalités socio-démographiques. L'effet escompté est de mobiliser l'ensemble des municipalités, des entreprises et des acteurs locaux autour d'une vision commune, afin de favoriser un développement harmonieux, innovant et durable.

Une méthodologie séquencée et rigoureuse pour une planification du développement économique

Méthodologie d'élaboration du plan stratégique



5. UNE DÉMARCHE HARMONISÉE

La planification stratégique économique 2025-2030 s'inscrit dans une approche intégrée et cohérente avec les autres plans et politiques de la MRC.

Actuellement en processus de révision de son schéma d'aménagement et de développement du territoire, la MRC a récemment adopté un Énoncé de vision stratégique qui agit comme fil conducteur pour l'ensemble des documents de planification et des actions concrètes, notamment en développement économique.

La Stratégie habitation ainsi que la Politique culturelle et patrimoniale ont également été conçus dans une logique commune, favorisant la complémentarité des orientations et des actions.

Ensemble, ces démarches structurantes contribuent à définir des axes clairs et à inspirer des initiatives qui guideront la MRC des Pays-d'en-Haut au cours des prochaines années vers un développement économique harmonieux, durable et inclusif.



6. MISE EN CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

La MRC fait face à plusieurs défis structurels : vieillissement de la population, rareté de main-d'œuvre, manque de logements diversifiés et abordables, infrastructures vieillissantes et dépendance économique à certains secteurs saisonniers. Cependant, elle peut aussi s'appuyer sur des forces majeures telles que son environnement naturel, sa localisation stratégique et son attractivité touristique.

6.1 PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

La population de la MRC a connu une croissance soutenue de 44 % entre 2001 et 2023, atteignant près de 49 000 habitants. Cette croissance est largement attribuable à la migration interrégionale, principalement en provenance de Montréal et des Laurentides. Toutefois, la MRC figure parmi les territoires les plus vieillissants du Québec, avec un âge moyen de 50,4 ans en 2023 et une part croissante des 65 ans et plus. L'indice de remplacement de la main-d'œuvre demeure faible (0,35 en 2024), posant un défi important pour la vitalité économique.



48 616

habitants

Population de la MRC des Pays-d'en-Haut en 2023



+14 767

habitants (+44 %)

Croissance de la population de la MRC des Pays-d'en-Haut entre 2001 et 2023



13,6 %

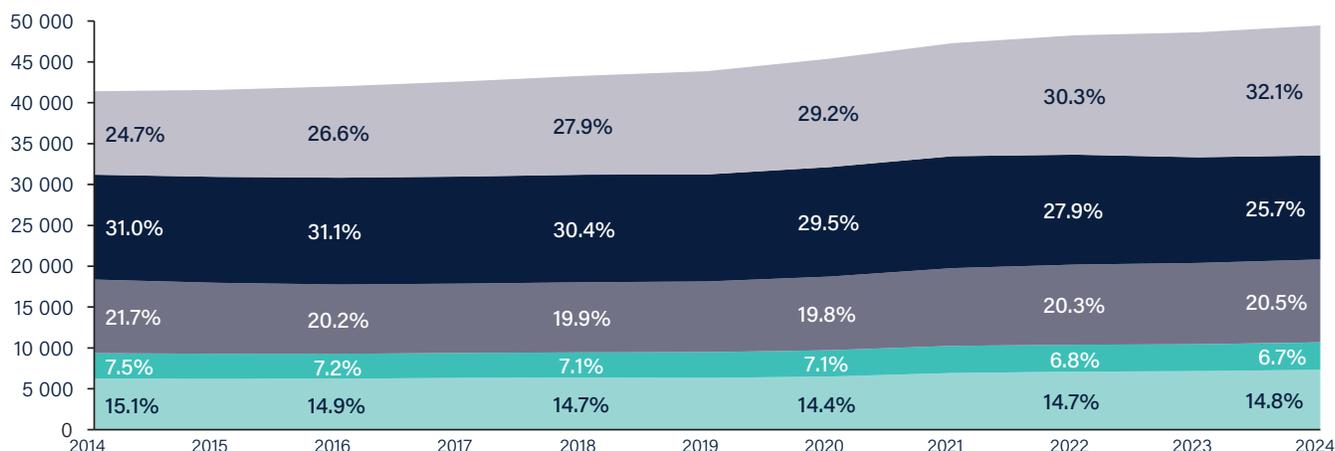
Poids démographique de la MRC des Pays-d'en-Haut dans la région des Laurentides

Sources : Institut de la statistique du Québec, 2024; Analyses Aviseo Conseil, 2025.

Population par groupe d'âge

Pays-d'en-Haut, 2014 à 2023, en nombre et pourcentage

0-19 20-29 30-49 50-64 65 +



Sources : Institut de la statistique du Québec, 2025; Analyses Aviseo Conseil, 2025.

Faits marquants du portrait démographique de la MRC des Pays-d'en-Haut

Principaux constats



La MRC affiche une croissance démographique importante, caractérisée par une **forte expansion sur vingt ans** et des projections indiquant une **croissance soutenue** jusqu'en **2038**, dépassant nettement les tendances observées à l'échelle du Québec.



Les dix municipalités composant la MRC ont enregistré une croissance démographique **d'au moins 7 %**. Dans huit des 10 municipalités, la hausse la plus **prononcée** concerne la population âgée de **65+ ans**.



Une **baisse de l'indice de remplacement de la main-d'œuvre** limite la disponibilité des travailleurs et le dynamisme économique, mais le **regain observé depuis 2020** offre des perspectives de revitalisation et de développement.



La MRC est fortement touchée par le **vieillissement de la population**, se distinguant comme l'un des territoires québécois avec **l'âge moyen le plus élevé**. La tendance devrait se **maintenir**, avec un indice de remplacement de la main-d'œuvre **inférieur à 0,5**.



6.2. PORTRAIT ÉCONOMIQUE

Le marché du travail se caractérise par un taux d'emploi inférieur à la moyenne québécoise et des revenus médians plus faibles. La MRC compte une forte proportion de petites entreprises (plus de 50 % ayant moins de 5 employés) et une économie concentrée dans les secteurs des services essentiels (santé, commerce de détail, construction). Le tourisme et la culture jouent un rôle moteur, tout comme la construction, stimulée par la demande en logements. Toutefois, le territoire souffre d'une polarisation des revenus et d'un niveau de scolarité légèrement inférieur à la moyenne provinciale.

Indicateurs clés du marché du travail*

21 075
Nombre d'emplois

9,1 %
Taux de chômage

56,4 %
Taux d'activité

54 000 \$
Revenu d'emploi médian

51,3 %
Taux d'emploi

*Les données sont issues du recensement de 2021, à l'exception du revenu d'emploi médian qui provient d'une estimation de l'ISQ pour 2023.

6.3. PORTRAIT IMMOBILIER ET INFRASTRUCTURES

Le marché immobilier est marqué par des prix élevés et un manque de diversité dans les types de logements, avec une forte dominance de l'unifamilial. Sur le plan commercial, malgré la présence de nombreux locaux vacants, les loyers demeurent élevés. Le secteur industriel reste peu développé en partie en raison de la topographie des terrains disponibles. Les infrastructures de transport, d'assainissement et communautaires nécessitent une modernisation importante pour soutenir le développement futur.



7. DES CONSTATS pour orienter nos actions

L'analyse stratégique trace un portrait clair des atouts et défis du territoire. Elle met en lumière les forces sur lesquelles la MRC peut s'appuyer, les faiblesses qu'il faudra atténuer, les occasions porteuses à saisir pour stimuler le développement, ainsi que les menaces à anticiper pour préserver la vitalité économique.

- Forces : patrimoine naturel attractif, localisation stratégique, tourisme développé.
- Faiblesses : infrastructures vieillissantes, manque de logements, alternatives de transport limitées, rareté de main-d'œuvre.
- Occasions : développement touristique intégré, mise en valeur des arts et de la culture, commerces de proximité.
- Menaces : changements climatiques, vieillissement démographique, fragilité du tissu commercial.

8. NOS FORCES DISTINCTIVES, MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Les fondements de cette stratégie reposent sur une analyse approfondie des données socio-économiques, d'un portrait détaillé de la MRC et des ateliers collaboratifs. Cette démarche a permis de mettre en valeur les forces distinctives du territoire et de relever ses principaux défis.

De ce processus, une vision commune a émergé, destinée à guider les parties prenantes vers un objectif partagé. Des principes directeurs ont été définis comme bases solides de l'approche de la MRC en matière de développement économique, venant soutenir et ancrer les orientations stratégiques, lesquelles mèneront à la mise en œuvre d'actions concrètes.

8.1 VISION STRATÉGIQUE 2030

Animée par ses forces naturelles, humaines et économiques, la MRC des Pays-d'en-Haut transforme ses atouts en leviers d'innovation pour soutenir un territoire audacieux, créatif et durable.

La vision de développement économique de la MRC des Pays-d'en-Haut exprime la volonté de bâtir un territoire qui s'appuie sur ses richesses naturelles, son dynamisme humain et son potentiel économique. Elle met en avant l'idée que les atouts du milieu, qu'ils soient environnementaux, culturels, sociaux ou entrepreneuriaux, doivent devenir de véritables leviers d'innovation. Cette orientation traduit l'ambition d'une MRC audacieuse, capable de se réinventer, créative, en valorisant ses talents et ses savoir-faire, et durable, en intégrant les principes de responsabilité sociale et environnementale dans son développement.





8.2 LEVIERS

Trois catégories de leviers qui permettent d'influencer le développement économique

Agir

- La MRC et ses municipalités posent des **gestes concrets**.

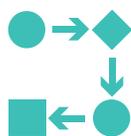
Mobiliser

- La MRC contribue à la **documentation** d'un enjeu, à **l'intelligence économique** du territoire et à la **prise de conscience** de la population.

Sensibiliser

- La MRC regroupe différents acteurs autour d'un **objectif commun**.

8.3 QUATRE PRINCIPES DIRECTEURS PERMETTANT D'ANCER LES AXES STRATÉGIQUES



Favoriser l'adaptation aux **changements climatiques** et la **résilience économique**

Anticiper, s'adapter, transformer.

La MRC fait de la transition climatique un moteur d'innovation. Elle accompagne ses communautés et ses entreprises pour renforcer leur résilience, réduire leur empreinte environnementale et s'adapter aux nouvelles réalités du climat.



Préserver la **qualité des paysages** et des **milieux de vie**

Préserver ce qui nous définit.

Les paysages, les forêts et les lacs façonnent l'identité du territoire. La MRC place la protection du patrimoine naturel au cœur de chaque décision économique, comme levier de fierté, d'attractivité et de durabilité.



Miser sur la **mobilisation collective**

Construire avec et pour le milieu.

Le développement économique se fait avec l'adhésion des citoyens, des entrepreneurs et des municipalités. En misant sur l'écoute, la concertation et la transparence, la MRC renforce la cohésion et l'appropriation collective des projets.



Stimuler **l'innovation** et **l'entrepreneuriat**

Libérer le potentiel d'ici.

La MRC soutient l'émergence de nouveaux créneaux et valorise les idées locales. Elle favorise l'autonomie des entreprises, encourage l'achat local, accompagne la relève et crée un climat propice à l'audace et à la créativité.

8.4 UN PLAN BASÉ SUR TROIS AXES STRATÉGIQUES POUR DÉFINIR ET GUIDER SES ORIENTATIONS LESQUELLES MÈNERONT À LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS PRIORITAIRES

1 Maximiser le potentiel économique local

Cet axe vise à renforcer les secteurs phares de la MRC, notamment le tourisme quatre saisons, la culture, la construction et les services professionnels. L'objectif est de diversifier l'économie, d'améliorer la compétitivité des entreprises par l'innovation et le numérique, et de développer de nouveaux créneaux à valeur ajoutée en synergie avec les entreprises du territoire.

Orientations :



1.1 Appuyer les initiatives qui bonifient l'offre touristique et culturelle quatre saisons et maximisent les retombées économiques locales.



1.2 Soutenir des écosystèmes économiques en synergie avec les entreprises locales, dont la construction et les services professionnels.



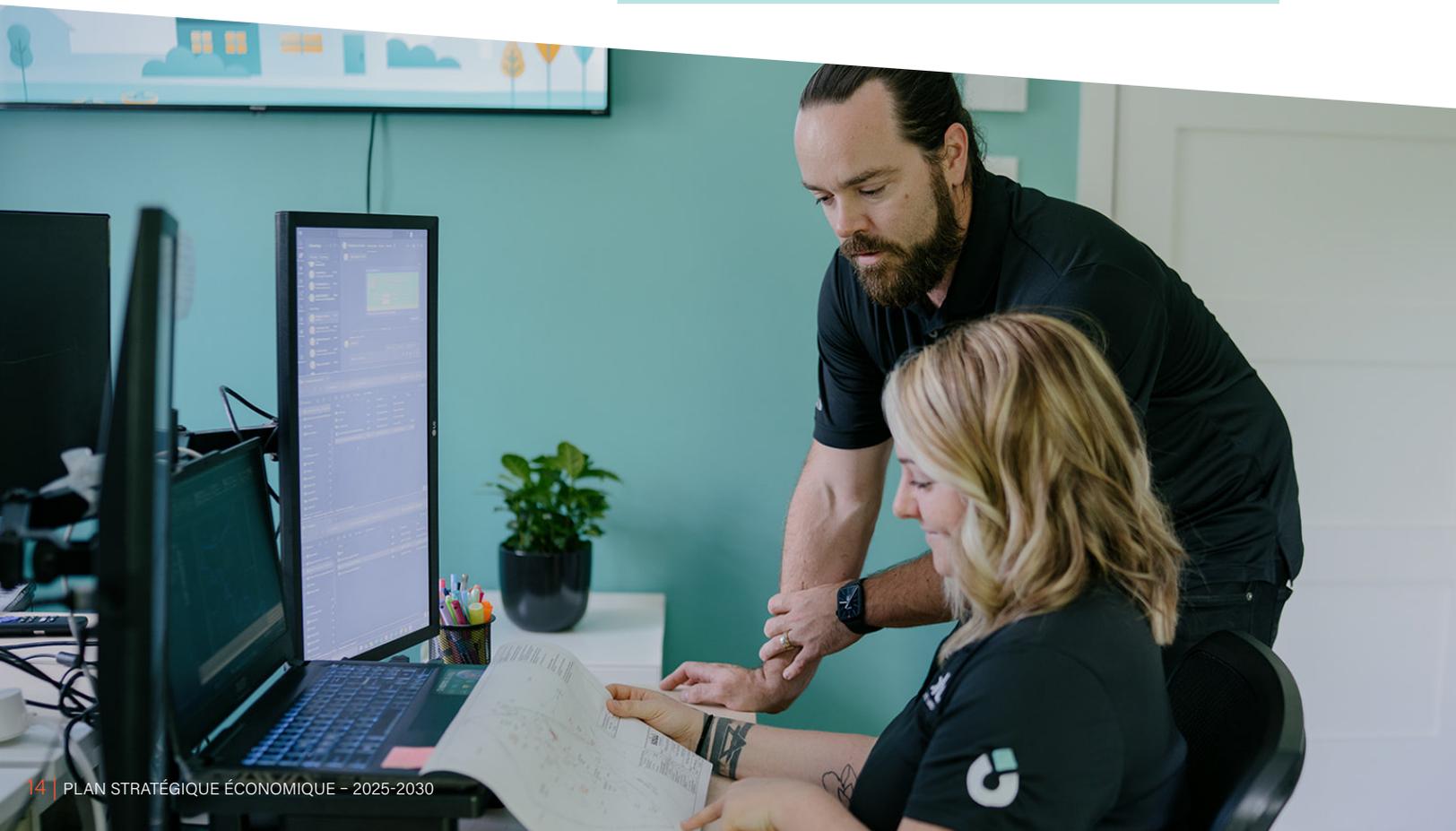
1.3 Développer de nouveaux créneaux de spécialisation économique, notamment dans les secteurs d'activités à valeur ajoutée.



1.4 Soutenir la compétitivité des entreprises locales, notamment par la productivité et la transformation numérique.



1.5 Favoriser la réalisation de projets d'entreprises ancrées dans les besoins du territoire et la communauté.



2 Mobiliser les talents pour bâtir une économie durable et résiliente

La rareté de main-d'œuvre est l'un des enjeux les plus pressants. Cet axe propose d'améliorer l'accès au logement, d'adapter les formations aux besoins du marché, et de renforcer l'attractivité de la région auprès des jeunes, des travailleurs et des personnes immigrantes.

Orientations :



2.1 Favoriser l'accès au logement et aux services pour la main-d'œuvre notamment grâce à des solutions innovantes, durables et créatives.



2.2 Favoriser la formation d'une main-d'œuvre alignée sur les besoins des entreprises du territoire



2.3 Renforcer l'attractivité du territoire auprès des jeunes, des travailleurs, entrepreneurs et des personnes immigrantes, afin de soutenir une économie diversifiée, inclusive et résiliente



3 Développer un leadership territorial et une intelligence collective

Pour assurer une gouvernance moderne et efficace, cet axe met l'accent sur la collaboration entre les élus, les entrepreneurs, les organismes et la communauté, afin de bâtir une vision commune et des solutions adaptées aux réalités de notre territoire.

Orientation :



3.1 Développer une intelligence collective territoriale en favorisant l'accès aux données, la collaboration intermunicipale et une prise de décision éclairée



9.

ACTIONS PHARES 2025-2030

- Cartographier les terrains et immeubles à potentiel de développement et de revalorisation.
- Optimiser les programmes de soutien aux entreprises dont le Fonds virage numérique et innovation.
- Recenser les besoins des entreprises en matière de compétences de main-d'œuvre et développer des partenariats avec les établissements scolaires.
- Dresser l'inventaire de l'offre hôtelière sur le territoire et soutenir sa modernisation et sa diversification.
- Mettre à jour régulièrement le profil socio-économique et les données territoriales afin d'orienter les décisions.

Le Plan stratégique économique 2025-2030 de la MRC des Pays-d'en-Haut constitue une feuille de route ambitieuse et réaliste. Il s'appuie sur la mobilisation de la communauté, la protection de l'environnement et l'innovation pour bâtir une économie locale prospère et durable. Ce plan appelle à la collaboration de tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises et partenaires socio-économique, afin de transformer les défis en leviers de développement et d'assurer la vitalité du territoire à long terme.

10.

REMERCIEMENTS

La MRC des Pays-d'en-Haut tient à remercier l'ensemble des personnes ayant participé à la démarche de planification stratégique économique 2025-2030.

L'implication des membres du comité de développement économique de la MRC s'est révélée être un atout particulièrement important dans les réflexions. Nous tenons également à souligner la collaboration du Service de l'environnement et de l'aménagement du territoire et le Service de développement territorial et récréatif ainsi que chacune des municipalités pour leur contribution à la démarche et aux discussions.

La planification stratégique économique de la MRC des Pays-d'en-Haut a été réalisée en collaboration avec les professionnels d'Aviséo Conseils.





MRC des Pays-d'en-Haut

1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec J8B 2M3 | 450-229-6637 | lespaysdenhaut.com